



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calcul

Question écrite n° 39571

Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur les difficultés que rencontrent, pour payer leurs charges, les très petites entreprises qui ont de très faibles chiffres d'affaires. Il lui demande si une proportionnalité pouvait être appliquée pour le calcul de ces charges au lieu du système actuel qui prévoit un montant minimum à payer, parfois trop élevé pour certaines entreprises, notamment unipersonnelles.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39571

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 179

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)